

N°5
Été 2010

« M'en voudrez-vous beaucoup si je vous dis un monde
Où l'on n'est pas toujours du côté du plus fort ? »
Jean FERRAT



INFOS MUNICIPALES

Vivre à Chabreloche

EDITO

La MAIRIE,
socle de nos institutions
et symbole du lien social



Construite au début des années 1970, à l'initiative d'Antoine Jailler (« Tatane »), la mairie, bâtiment vieillissant, réclamait des travaux, notamment pour répondre aux exigences nouvelles d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, et au besoin impérieux d'économies d'énergie.

Toujours soucieux d'entretenir au mieux le patrimoine immobilier communal, nous avons donc programmé et voté sa restauration, dans le but de diminuer les dépenses de chauffage, d'offrir des conditions plus adaptées au travail du personnel communal, d'améliorer l'accueil des usagers pour les démarches administratives de plus en plus nombreuses.

Nous aurions été de bien mauvais gestionnaires si nous avions laissé à nos successeurs le soin d'entreprendre une telle opération dans quelques années. De plus, nous avons profité de concours financiers importants provenant de l'Etat et du Conseil général, offerts aujourd'hui - et peut-être pas demain-, soit 60 % du montant des travaux.

Je crois pouvoir dire que nous avons conduit ce projet dans les meilleures conditions, en respectant toujours notre ligne de conduite de gestion raisonnée et raisonnable de l'argent public.

Je ne doute pas non plus que les habitants de la commune apprécieront l'image nouvelle, moderne, que donne de Chabreloche leur nouvelle maison commune.

Christian BARGES, maire

NOUVEAU

Une kinésithérapeute
à Chabreloche :
Caroline BOURGE a ouvert son cabinet
13, rue du Bregeat le 3 mai 2010.
Nous lui souhaitons une belle carrière
à Chabreloche.
Tél : 04 63 62 50 55 (sur rendez-vous)

Du nouveau dans les commerces et services :

- Tabac-Presse** : bienvenue à Xavier DEROSSIS, nouveau propriétaire.
- Quincaillerie Tholy** : l'ensemble de l'activité va être regroupé dans un nouveau local, plus grand et organisé en espaces. Ouverture prévue le 20 juillet 2010, rue de Clermont.
- Electricité Gardette** : propose ses services pour installation, rénovation, dépannage, chauffage, TV, téléphone, énergies nouvelles. 06 62 69 23 45 - Chez Roche
- Pizzeria Le Bambino** : la pizzeria est installée dans un local plus grand, 36, rue de Lyon, Marine et Johnny vous accueillent tous les jours de 10h à 23h. Tél. 04 73 94 46 28
- Petit CASINO** : un nouveau couple de gérants, M. et Mme Grissolange, heureux de revenir au pays et bien décidés à y rester !

A ne pas manquer cet été dans notre commune



samedi 10 juillet
à 18 heures

Salle Fernand-Bernard
Renseignements :

Plaquettes et affiches chez
les commerçants et à la Mairie
www.concertsdevollore.com



Dans le cadre du festival Les Concerts de Vollore
Concert pour les enfants : Les aventures de Poucette,
Conte musical d'après Andersen
au piano : Bruno Belthoise, aux flûtes à bec : Sébastien Marq



Exposition de
peintures
et dessins

ANDRE DOZOLME
1927-1961
un peintre
de Chabreloche

salle de la Mairie
du 5 juillet au 15 août

Un été à Chabreloche

Le plan d'eau communal

Il y a deux ans, le bulletin d'été annonçait que les sanitaires du plan d'eau, vandalisés l'été précédent, allaient être réparés. Ce qui fut fait.

L'été 2008 se passa sans incident. Mais, fin août 2009, à nouveau les sanitaires ont été entièrement détruits (une plainte a été déposée). Il en coûterait environ 3000 € de réparations. Le Conseil Municipal, malgré les inconvénients pour les baigneurs qui n'y sont pour rien, a cependant décidé de consacrer cet argent à autre chose, il n'est pas normal que les contribuables paient pour les casseurs.

Le plan d'eau reste néanmoins ouvert et d'autres travaux ont été réalisés pour rendre la baignade plus agréable et plus sûre : la plage a été refaite, avec apport de sable. Le plongeur a été changé. Des panneaux rappelant le règlement du plan d'eau ont été installés : **l'accès de la plage est interdit aux véhicules à moteur et aux chiens même tenus en laisse**. Des arrêtés municipaux ont été pris pour faire respecter ces règles. **Merci aux jeunes de la classe 2012** qui ont passé une journée à faire des travaux de peinture : barrières, poubelles : il serait bien de respecter leur travail !

ATTENTION : baignade non surveillée, soyez prudents, surveillez les enfants.



Une leçon de civisme !



Travaux



Une aire de service pour camping cars a été aménagée par la CCMT au Champ de foire. Elle comporte un point d'approvisionnement en eau, électricité, et vidange. Un panneau d'informations touristiques recto-verso permettra aux visiteurs de connaître toutes les commodités offertes par la commune, ainsi que ses particularités et les activités de découverte et détente qu'on peut y pratiquer.

Coût des travaux : 17 561,62 €

Financement : auto-financement et 2 subventions de l'Europe et de la Région

Entreprises : Richard TP, Nature et Paysages, Fleury



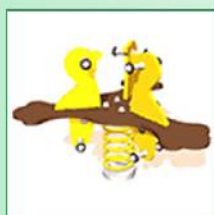
Projet

Un square avec aire de jeux pour les enfants va être aménagé par la commune durant l'été, place du Groupe scolaire, sous la mairie. Il proposera des bancs, une table à pique-nique, des jeux pour les enfants de moins de 10 ans.

Budget prévisionnel : 23 241 €

Entreprise : Nature et paysages

Financement : auto-financement



Maisons et jardins fleuris 2010

3ème édition pour ce prix, qui, rappelons-le, n'est pas un concours, mais une animation municipale destinée à mettre à l'honneur les personnes qui rendent la vie plus jolie en fleurissant et entretenant avec goût leur jardin et leur maison. Le jury constitué de conseillers municipaux et de bénévoles (dont des lauréats des prix précédents) fera deux tournées, en juillet et septembre.



été 2009



Charles Boyer et Guillaume Languillon-Aussel, deux jeunes étudiants en architecture de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Clermont-Ferrand, effectuent leur stage de 4ème année (Master 1) en juin et juillet 2010 sur la commune de Chabreloche ; ils ont également choisi notre commune comme cadre de travail pour leur diplôme de fin d'étude en 2011. Vous aurez l'occasion de les rencontrer, nous leur souhaitons la bienvenue et bon travail !

Quelques points de réglementation

Piscines :

Depuis le 1er janvier 2006, toutes les piscines privées, neuves ou existantes, doivent être équipées d'un dispositif de sécurité aux normes :

Barrière (norme NF P90-306)

Ou Alarme sonore (norme NF P90-307)

Ou Couverture (norme NF P90-308)

Ou Abri (norme NF P90-309)

Votre enfant peut se noyer dans 20 cm d'eau en moins de 3 minutes, sans un bruit.

Un dispositif de sécurité n'empêche pas la vigilance constante et active des adultes.



Feux de plein air :

Depuis juin 2007, les feux de plein air et l'écobuage sont réglementés par un seul arrêté préfectoral : n° 07/02698 du 6 juin 2006.

Peuvent être brûlés les déchets végétaux constitués de bois provenant des débroussaillages, de la taille des haies, arbres et verdure.

Cette autorisation ne doit pas faire oublier que la valorisation des déchets végétaux par compostage individuel ou en déchetterie est à privilégier.

Le brûlage des déchets ménagers, des déchets issus des activités artisanales ou industrielles, commerciales et agricoles est **interdit**.

Les feux doivent respecter un certain nombre de conditions : notamment de distance des voies de circulation, conduites d'eau, lignes électriques ou téléphoniques, lieux de stockage de matières inflammables, bois et forêts.

On peut consulter cet arrêté en mairie

ou sur le site de la Préfecture : www.auvergne.pref.gouv.fr

Chiens et chats errants :

Les chiens et chats errants peuvent faire l'objet d'une saisie, par arrêté du maire, et d'une conduite à la fourrière. Ils sont restitués à leur propriétaire seulement après paiement des frais de fourrière. Après 8 jours, si l'animal n'a pas été réclamé, il est considéré comme abandonné et devient la propriété du gérant de la fourrière qui peut en disposer.

Tondeuses à gazon :

Par arrêté préfectoral, les travaux de jardinage réalisés avec l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, ne peuvent être effectués que :

- ◇ les jours ouvrables de 8 heures à 20 heures
- ◇ les samedis de 9 heures à 19 heures
- ◇ les dimanches et jours fériés de 10 heures à 12 heures

Agenda de rentrée

Foire des colporteurs : samedi 28 août 2010

Rentrée scolaire : jeudi 2 septembre 2010

Bonnes vacances !

Pratique

Amélioration de l'habitat



Le programme de la Communauté de Communes de la Montagne Thiernoise en faveur de l'amélioration de votre habitat se poursuit. Les principaux axes du PIG concernent la réhabilitation pour du logement locatif à l'année, les travaux de mises au confort de vos logements personnels, l'adaptation des logements au vieillissement et au handicap, l'amélioration de la qualité thermique des logements, les mises aux normes électriques ou gaz, l'installation d'un chauffe-eau solaire, l'installation de chaudière bois automatique et les ravalements de façades avec de nouvelles règles d'interventions.

N'hésitez pas à vous renseigner, c'est gratuit. (Mairie, CCMT)

TNT (Télévision Numérique Terrestre)

Le passage au tout numérique interviendra pour notre commune le **10 mai 2011**. Le relais permettant sa diffusion sera mis aux normes par les chaînes de télévision. Des informations à la population seront diffusées par le CSA (Conseil Supérieur de l'Audiovisuel) à partir de fin septembre 2010. *Il est donc inutile de téléphoner à la Mairie pour se renseigner.*

DICRIM

Vous recevez avec ce bulletin un document de 4 pages appelé DICRIM : Document Communal d'Information sur les Risques Majeurs. Ce document est à conserver, il vous informe des risques qui peuvent un jour survenir dans notre commune, et vous donne les conseils à suivre en cas de catastrophe, pour réduire au mieux les conséquences de ces risques.

INFORMER C'EST PREVENIR

L'Accueil de Loisirs de la CCMT La Source propose un programme d'activités pour les enfants et les ados du **5 juillet au 13 août 2010** : Ateliers thématiques (la BD, le corps humain, l'animal, le voyage, les pirates, le Far West) avec des activités variées : grands jeux, ateliers créatifs, sorties et visites ... pour : les P'tits Loups (4/6 ans), les Pirates (7/10 ans), les Jeun's (11 ans et +). L'accueil de loisirs est dédié aux loisirs éducatifs, ce n'est pas une simple garderie. Ouvert à la demi-journée, de 7h30 à 12h et de 14h à 16h. Ramassage gratuit.

Contact :
Château de Landrevy, Arconsat
04 73 94 29 14



Peintures des enfants de l'école Jules-Ferry



Portrait Ernest Brugièregarde, monteur de couteaux fermants

Je suis né le 9 octobre 1929 dans la maison d'en face. Mon père était coutelier, il s'appelait Jules-Guillaume, il avait été meunier au bord de la Jalonne et son père aussi. Le père de ma mère était coutelier : il s'appelait Guillaume Verdier, ma mère s'appelait Anna.

Mon père faisait des couteaux de table ; ensuite, comme son beau-père faisait des **couteaux fermants**, il a fait pareil. Ils amenaient les couteaux à Thiers avec un âne. Il travaillait pour Issard (la Monnerie), Gimel-Bargeon (Thiers). Chez Gimel et Issard, c'était de très beaux couteaux. Moi aussi j'ai travaillé pour eux, et pour Cartailier-Deluc et, Begon-Chevalérias. J'ai eu aussi Ducher à la Monnerie et David à Saint-Rémy.

Je faisais du couteau « suisse », du couteau « navette », plusieurs modèles, de 1 à 11 pièces. **Je travaillais la corne, le cerf, la nacre, l'ivoire, l'écaïlle.** Le bois, c'est moins beau, c'est meilleur marché. Une bonne partie de ces couteaux allait dans les vitrines, **pour les collectionneurs** ; le reste c'était **pour les chasseurs**.

Un employé amenait les fournitures et venait chercher les couteaux. Après l'âne, c'était avec une voiture. **Le commissionnaire** était Faye, d'Arconsat. Il faisait les Cros, la Piaux, les Hommades, les Phants, Choux ... Il descendait le jeudi, il amenait 2 ou 3 personnes qui allaient voir le patron. Après on allait chez Chazeau. Il faisait café, marchand de poissons, transport. Il emmenait 5 ou 6 personnes. Après, ce sont les patrons qui sont venus apporter la marchandise et chercher les couteaux.

Mon atelier : je faisais le perçage avec le bâton d'arcelet, puis la perceuse. Comme machine, une calibreuse pour les manches, mais on finissait à la main. Pour les cornes de cerf, on les faisait bouillir dans l'eau, puis on les tenait dans un appareil pour les planer à la râpe, ou à l'« iquouéno », plus tard à la toupie. On achetait ce matériel chez Boudal. J'avais un établi, un étau, une lime. Pour clouer, une enclume et un marteau. On travaillait à 3 : mon père, mon frère Paul (né en 1927) et moi. dans le même atelier, mais chacun pour soi. On avait chacun nos bulletins de paie, nos cotisations.

Pour Begon-Chevalérias, j'ai fait du couteau de chasse et du poignard. Avec Gimel, c'était dur pour faire le prix, il fallait marchander, il était dur en affaires, mais après c'était bon. Quand on quittait le patron, on avait une prime de départ. Moi, j'ai arrêté à 60 ans, en 1989. C'était facile de reconstituer ma carrière, **tout était noté.**

Le syndicat : J'étais syndiqué au syndicat des travailleurs à domicile. Le premier responsable était Descouzon, puis Robert Girard, des Sarraix. Ils ont fait ce qu'ils ont pu, mais il n'y a pas eu beaucoup de changement. **Les patrons nous ont quand même plumés.**

On se voyait souvent avec les autres corps de travail, comme camarades, on jouait aux cartes, à la belote, après les réunions on faisait quelques repas. Du temps de Descouzon, il m'a amené le sous-préfet de Thiers, le sous-préfet a dit que c'était mon nom qui devait être sur la lame, pas celui du patron, parce que c'était moi qui faisais le travail. Une dame de la Chambre de Commerce de Thiers m'a demandé de former des apprentis. J'ai refusé parce que je ne voulais pas former des jeunes à gagner le Smic. Il aurait fallu gagner 30% de plus. **On ne comptait pas les heures**, on travaillait le dimanche.

Les loisirs, on n'en avait pas beaucoup. Mes parents avaient 2 vaches et faisaient des couteaux. Tous les petits paysans aux Phants étaient aussi des artisans. Tout le monde faisait des couteaux, du montage. Quand je rentrais de l'école, je gardais les cochons. Après mon mariage j'ai aidé mon beau-père pour sa ferme. Je suis parti en vacances après la retraite. J'allais à la pêche ou aux champignons avant le boulot (entre 5h et 8h).

Le savoir-faire est venu de famille. Mon grand-père était très bon : il savait faire une porte, un meuble, un cercueil. Il ne savait pas écrire, mais compter pour les couteaux. **Le village des Phants était réputé dans la région pour le montage.**

*Témoignage recueilli au village des Phants
le 26 février 2010
par Marc Prival et Mireille Carton*



**Bulletin municipal
d'information**

*Rédaction,
maquette :*
Mireille Carton
*Responsable de la
publication :*
Christian Barges,
maire
Impression :
Le Point Thiers